

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 31/08/2026 - 15939 - 2021 B 01553 - 899 637 706 - ESKA

EURL ESKA

COMPTES ANNUELS

DEPÔT DU

2033A - Bilan simplifié

31 AOÛT 2026 15939.

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

DGFIP N° 2033-A 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies
Avis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL ESKA		Néant	
Adresse de l'entreprise		73 RUE DE PARIS 35000 RENNES			
Numéro SIRET*		8 9 9 6 3 7 7 0 6 0 0 0 3 2			
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		Durée de l'exercice précédent* 12	
				Exercice N clos le 31/12/2025	
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
	Fonds commercial*	010		012	
	Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*	028	5 049	030	2 429
	Immobilisations financières* (1)	040	2 154 491	042	1 419 430
Total I (5)		044	2 159 541	048	1 421 859
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	068	9 600	070	9 600
	{ Clients et comptes rattachés*	072	272	074	272
	{ Autres* (3)	092	286	094	286
	Charges constatées d'avance *	080	680 000	082	680 000
	Valuers mobilières de placement	084	260 983	086	260 983
	Disponibilités	096	951 141	098	951 141
Total II		110	3 110 682	112	1 421 859
Total général (I + II)					1 688 823
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120			1 510 000
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			151 000
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131			
	Report à nouveau	134			(202 515)
	Résultat de l'exercice	136			97 458
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			1 812
	Total I	142			1 557 755
Provisions pour risques et charges		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166			1 983
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	3 415		4 564
	Comptes courants d'associés	173			124 520
	Autres dettes	175			
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176			131 067
Total général (I + II + III)		180			1 688 823
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			
		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	69 598	
		(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033

2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise EURL ESKA		Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice clos le 31/12/2025	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209	210
			dont export et livraisons intracommunautaires	215	214
	Production vendue	{ biens services*		217	218 101 000
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires.)			222
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224
	Subventions d'exploitation reçues				226
	Autres produits				230
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	101 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234
	Variation de stocks (marchandises)*				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240
	Autres charges externes*	(dont crédit bail : mobilier 6 459 immobilier)			242 30 371
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)	243	708	244 1 231
	Rémunérations du personnel*				250 128 976
	Cotisations sociales (cf. renvoi 380)	(dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380		252 (3 701)
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI))	255		254 988
	Dotations aux dépréciations				256
	Autres charges	{ dont provisions (fiscales pour implantations commerciales à l'étranger) dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262 742
	Total des charges d'exploitation (II)			264	158 608
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(57 607)
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers		(III)	280	155 547
	Produits exceptionnels		(IV)	290	
	Charges financières		(V)	294	
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	347		300 481
	Impôts sur les bénéfices*				306
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	97 458
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	97 458
Régime de réintégration	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-not)			324	
	Divers* dont intérêts excédentaires des opcs - cts d'associés	247		330 36 570	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 219 sexies D))	249	251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987	342
	ZRD (44. terdecies)	127	JEI (44. sexies A)	989	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	ZRR (44. quinquies bis)	138	
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	(FRR) France Ruralités Revitalisation (44. quinquies A)	181	
	Bassins urbains à dynamiser BUD (art. 44 sexdecies)	992	Investissements et souscriptions outre mer	344	
	Créance due au report en arrière du déficit	346	Zone de développement prioritaire (44. sexdecies)	993	
	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	655	Dont deduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648	350 113 393
	Dont divers				
	Dont deduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643	Dont deduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	
	Dont deduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	Dont deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649	
Dont deduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647	Deduct* exception. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	20 635
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356	
	Déficits antérieurs reportables : * 243 500... dont imputés sur le résultat :			360	20 635
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	372

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL ESKA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 1 688 823 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 97 459 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/05/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022.06 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	4 081	2 393	1 425	5 050
Immobilisations financières	2 087 286	67 206		2 154 491
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 125	989	685	2 429
Immobilisations financières	1 426 518		7 088	1 419 430

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			2 393		
Immobilisations financières			67 206		
Ventilation des diminutions					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			1 425		
Immobilisations financières					

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS S.T.INVEST 35000 RENNES	250 000	61 964	29,00	27 713
SCI FBM BREZILLET 22190 PLERIN	1 000	-830 867	24,50	-45 847
SCI PRE LONG 35000 RENNES	20 000	49 013	40,00	49 013
SCI 8 LA CHARTRIE 35000 RENNES	9 000	20 115	33,33	20 115
SARL BDS LAVAL 53000 LAVAL	10 000	6 415	10,00	30 919
SARL BDS VERN 35770 VERN-SUR-SEICHE	20 000	716 039	25,00	299 033
SARL BDS PACE 35740 PACE	20 000	326 395	25,00	124 513
SAS 53 DUHAMEL 35000 RENNES	1 000	-181 672	50,00	-31 883
SCI 7 JL 35000 RENNES	1 000	-150 710	50,00	14 394
SAS BDS SAINT-BRIEUC 22440 PLOUFRAGAN	10 000	-89 263	10,00	-71 555
SARL GROUPE BDS 35000 RENNES	3 000	193 571	25,00	142 455

Renseignements globaux sur toutes les filiales

- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	1 545 895	126 465	596 492	61 250
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françaises				
- Autres participations étrangères				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 616 155 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	605 044		605 044
Prêts			
Autres	953		953
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 600	9 600	
Autres	272	272	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	286	286	

Produits à recevoir

INTÉRÊTS COURUS S/CRÉANCES RATTACHÉ	8 553
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	67 878

Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 1 510 000 euros décomposé en 1 510 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Provisions réglementées

Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 331	481		1 813
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		481		

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 131 067 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 983	1 983		
Dettes fiscales et sociales	4 564	4 564		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	124 520	124 520		
Produits constatés d'avance				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	124 520			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 7 423 euros.

Charges à payer

FOURNISSEURS - FNP	1 036
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	1 149

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

CHARGES CONSTATÉES D AVANCE		286	

ESKA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.510.000 euros

Siège social : 73 rue de Paris
35000 RENNES

899 637 706 RCS RENNES

* * * * *

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Extrait du procès-verbal des décisions
de l'associée unique en date du 25 juin 2026

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 97.458,61 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 97.458,61 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Report à nouveau », la somme de : 97.458,61 euros

TOTAL : 97.458,61 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

*Pour extrait
certifié conforme*

La Gérance

